Crue de la Seine à Tourville juin 2016

Gestion de la crise

PRESENTATION DE LA COMMUNE

- La commune de Tourville la Rivière est située dans la région Haute Normandie, département de Seine Maritime, arrondissement de Rouen et canton de Caudebec-lès-Elbeuf. Elle appartient à la Métropole Rouen Normandie. Bordée par la Seine, la commune s'étend sur une superficie de 8,1km² et compte 2 526 habitants au 1er janvier 2015.

- La Seine longe la commune sur l'Ouest, de Cléon aux Authieux les Port Saint Ouen. 2 hameaux, Bédanne et Port d'Oissel, sont riverains du fleuve. Leurs populations sont de 360 et 40 habitants.

- La Zone Commerciale du Clos aux Antes n'est pas concernée par un débordement du fleuve car surélevée lors de son remblaiement à la fin des années 1980.

La Commune de Tourville la Rivière est répartie en neuf secteurs

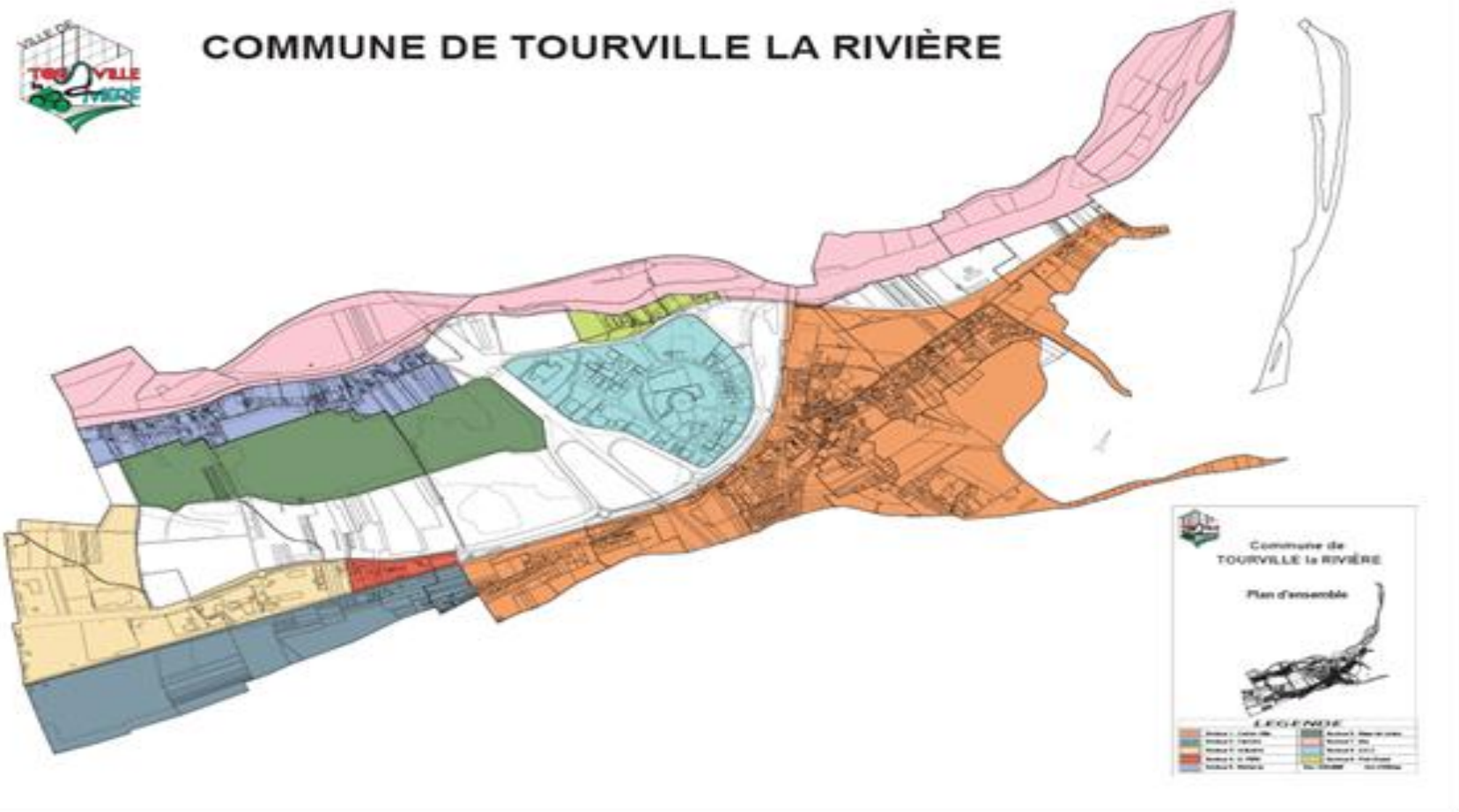

LES CRUES

- Les crues à Tourville, au niveau local, on recense deux types de crues possibles :

- - Des crues lentes de la Seine :

- Elles sont dues à des basses pressions associées à des coefficients de marées importants en aval de Rouen (ex : février 1995 et décembre 1999). La référence centennale est bien sur la crue de 1910.

- Le risque inondation est identifié à Tourville la Rivière si les deux facteurs suivants sont réunis : *un fort coefficient de marée et un vent d'Ouest*. La période critique principale est de février à début mars, parfois septembre. Les zones les plus sensibles de la commune sont : Bédanne et Port Oissel

Les Crues (2)

- Des crues liées à la remontée des nappes phréatiques :

- Ces crues sont liées aux premières et leur sont souvent consécutives. En effet, elles interviennent après le remplissage par la Seine de la nappe et le surplus remonte alors par capillarité. Les espaces entre Bédanne et le RD7 sont en particulier impactés par ce phénomène qui se produit aussi à Port Oissel et sur la partie entre la Seine et le RD7 à la hauteur de Hamel.

LES EXPERIENCES ANTERIEURES

- La vallée de la Seine dans la Seine-Maritime a connu plusieurs inondations importantes au cours du 20ème siècle parmi lesquelles on peut citer les crues de 1910 (référence centennale), janvier 1955 et février 1995.

- Les crues de la Seine ont lieu essentiellement en période hivernale et printanière. Elles peuvent être soudaines et rendre l'alerte difficile.

- La dernière date d'il y a moins de 10 ans. La commune de Tourville la Rivière a fait l'objet de cinq arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes naturelle pour les inondations de février 1988 (arrêté du 10/06/1988), juin 1993 (arrêté du 20/08/1993), janvier 1995 (arrêté du 06/02/1995), décembre 1999 (arrêté du 29/12/1999) et mars 2001 (arrêté du 27/04/2001)

Plan Communal de Sauvegarde

- La commune est dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde depuis le 1 août 2010

- Bien entendu, les crues de Seine sont le premier risque recensé et abordé dans ce plan.

La situation de 2016

LES PREPARATIFS

- Dès le vendredi 3 juin, compte tenu des informations relatives aux évènements en amont - importantes chutes de pluie sur les affluents de la Seine en amont de Paris et montée du niveau du fleuve et débordements sur Paris et les Yvelines avec de fortes marées, les premiers préparatifs sont lancés :

- Le Directeur des Services Techniques fait procéder à l'actualisation des numéros de téléphone des agents de son service.

- Une réunion préparatoire interne aux ST est organisée.

- Un premier master est préparé avec des bastaings et des agglos.

Par ailleurs, un premier message d'alerte est diffusé aux habitants des hameaux de Bédanne et Port Oissel sur la base d'une vigilance Orange.

Le Samedi

- Le samedi matin, un nouveau courrier, avec les heures de marée, est distribué aux habitants des hameaux de Bédanne et de Port Oissel. En effet, la diffusion d'informations par plateforme téléphonique sur la base de l'annuaire est apparue insuffisante. Des habitants rencontrés par le maire en particulier ne l'avaient pas reçu. Le portable a souvent supplanté le téléphone fixe.

- J'anticipe. C'est pourquoi, dans les jours qui suivirent le retour à la situation normale un appel a été lancé aux habitants pour qu'ils communiquent leurs numéros de téléphone portable. Dans le passé, cet appel dans le journal municipal n'avait pas été suivi d'inscriptions. Là, avec une expérience « vraie », les réponses furent nombreuses

- A partir de 13h, une surveillance du niveau du fleuve débute. Les « vieux riverains » du fleuve que rencontrent les élus sont certes attentifs mais pas vraiment inquiets

L’alerte rouge

- Le samedi 4 juin 2016, dans l’après-midi, le préfet de Seine Maritime déclenche l’alerte rouge pour crue de la Seine sur la zone des boucles de la Seine – Elbeuf.

- Suite à cette décision, le maire décide à 19h30 de déclencher pour 21h le plan communal de sauvegarde.

- Les chefs de services et 2 adjoints – celui d’astreinte et celui chargé de la sécurité – sont convoquées à 21h, dans la salle des actes, lieu de réunion du poste de commandement.

Le samedi 21h

- L’arrêté de déclenchement du plan communal de sauvegarde est signé par le maire à 20h50.

- Le maire, qui revient d’un porte à porte dans le hameau de Bédanne, fait le point sur la situation et sur son contexte. Il précise qu’il s’agit d’un phénomène circonscrit entre les épisodes de 2001 et de 1995.

- Il explique que cette réunion a pour objectif de prendre des décisions préparatoires sachant que le prochain pic de Seine est prévu à 4h du matin. Mais, il souhaite accompagner la montée du fleuve plutôt que réagir plus tard.

Premières dispositions

- D'une façon concrète, sur le terrain à Bédanne et à Port Oissel, les agents des services techniques avec les véhicules nécessaires et les matériels ainsi que les membres du conseil municipal et des bénévoles. Un premier groupe de 5 agents des services techniques est chargé dès 21h30 de finir de charger les véhicules avec le matériel nécessaire : bastaings, agglos, tronçonneuse, coupe boulons.

- En mairie, une équipe avec l'adjointe chargée de la sécurité, le DGS et 2 agents administratifs, pour gérer les appels au standard et si nécessaire, plus tard, l'évacuation d'habitants. Le standard de la mairie est ouvert à 21h30

- Il est décidé que les demandes des habitants seront uniquement prises par appel téléphonique. C'est l'adjointe qui ensuite organise l'intervention des équipes sur le terrain. Un numéro de portable est fourni par équipe d'intervention à Mme Bergault en cas d'appel d'habitant

Premières dispositions (2)

- Les autres agents des services techniques sont convoqués pour 0h30 ainsi que les membres du conseil municipal et des bénévoles selon une liste fournie par le maire.

- Une attention est aussi portée sur les points bas et en particulier les arches des ponts SNCF au bas de la rue D Casanova. Des arrêtés d'interdiction de circulation sont préparés pour les rues D Casanova, E Cotton, JB Clément et P Eluard.

- M le maire prévient également le directeur du Centre Commercial de la situation même si ce site n'est pas menacé directement par la crue.

- Il informe aussi la Préfecture des dispositions qu'il vient de prendre.

L’intervention en elle même

- Entre minuit et minuit et demi, les agents, conseillers municipaux et bénévoles arrivent. Il leur est distribué des gilets jaunes pour être visibles durant leur présence sur les voiries de Bédanne. A minuit, ils partent sur le terrain. Les équipes sont positionnées sur 3 points : hangar de stockage, situé à Bédanne, rues Eugénie Cotton et Jean Baptiste Clément à Bédanne et aux arches (SNCF) d’entrée de ville. Cette dernière équipe est chargée d’éviter que des véhicules soient immobilisés sur cet axe.

- Les équipes de conseillers municipaux et de bénévoles patrouillent dans Bédanne et surveille l’arrivée du pic de marée.

- Durant toute la période d’alerte de crue, un seul appel est reçu. Il s’agit d’un dysfonctionnement d’un regard. L’équipe concernée se rend sur place. Une intervention du service compétent de la Métropole est prévue pour le dimanche matin.

Fin de l'alerte

- A 3h45, en l'absence de phénomènes significatifs de danger, le maire commence à alléger le dispositif sur le terrain. A 4h, le dispositif sur le terrain est levé. Retour en mairie.

- A 4h30, réunion du poste de commandement avec le maire, le 1er adjoint, l'adjointe chargée de la sécurité et le DGS. Le dispositif est levé pour cet épisode.

- Pour le prochain pic de marée prévu le dimanche à 16h30, un dispositif restreint est mis en place avec le maire et 3 conseillers ou bénévoles pour être présent sur Bédanne à partir de 14h et ouverture du standard avec le DGS et un agent administratif.

- La préfecture est avertie des dispositifs prises.

Le Dimanche

- A 14h, l'équipe part sur le terrain et le standard est ouvert. Un seul appel, sur le même dysfonctionnement. Le maire se rend sur place.

- A 16h, même si le niveau du fleuve est un peu plus élevé que durant la nuit précédente, aucun danger n'est prévisible pour les habitants et les maisons. Le maire décide de lever la surveillance.

- Il en informe la préfecture.

- Il n'est pas prévu de mobilisation pour la nuit suivante. Pour les 3 habitations les plus exposées, le maire laisse aux propriétaires son numéro de téléphone en cas de danger

Les conclusions générales

- Tout d'abord, cette alerte rouge a été finalement un bon exercice pour vérifier que les dispositions du plan communal de sauvegarde fonctionnaient correctement même si on peut s'interroger de la pertinence du niveau rouge.

- D'autant que le constat fait, dans les jours qui suivirent, fut que le niveau de la Seine a continué légèrement à monter. La diminution des pics de marée compensant cela.

- Le principal point noir durant cette opération a été une omni présence de la presse nationale trop pesante par rapport au phénomène réel. Des journalistes, qui ne connaissent pas le territoire, cherchent à tout prix le sensationnel. Cette recherche aurait pu perturber le bon déroulement des opérations. La préfecture a été alertée sur cette situation

Les conclusions internes

- Une bonne mobilisation des équipes, élus, agents et bénévoles ainsi que les habitants des hameaux de Bédanne et Port Oissel

- Une sensibilisation au risque liée à l'histoire de ces territoires qui a été remise à jour comme l'a montré les inscriptions pour l'alerte téléphonique

- Une correction de certains points qui pourraient être bloquant. Ainsi, le standard était en automatique tout le week end. Il a fallu faire intervenir en urgence un technicien pour le mettre en fonctionnement.